

Objet : Compte rendu du Conseil de l'Ecole Doctorale 353 du 26 juin 2012

Présents : B. Bensiali, T. Desoyer (représentant F. Lebon), P. Bontoux, G. Chiavassa, M. Colombani, U. Ehrenstein, B. Goudal, P. Lagonotte, A. Marzaki, R. Masson, C. Muller, E. Picault, D. Save, E. Serre, D. Sturma, P. Tachouaft, L. Tadriss

Invités : J-L. Autran (représentant R. Bouchakour), P. Champion, A. Pocheau

Excusés : Ph. Angot, M. Belleville, D. Bertin, Ph. Boisse, S. Bonelli, O. Ginez, G. Lepalec, J-Y. Longere, M. Minguez, S. Viroulet

* * * * *

Rappel de l'ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du Conseil de l'Ecole Doctorale du 9 mai 2012
2. Approbation des décisions prises lors du Bureau de l'ED du 21 mai 2012
3. Prix de thèse AMU 2011
4. Attribution des contrats doctoraux 2012/2015

* * * * *

La séance est ouverte à 14h10

1. Approbation du PV du Conseil de l'ED 353 du 9 mai 2012

Jean-Luc AUTRAN souhaite qu'il soit indiqué sur le PV que deux tours de vote ont été nécessaires pour trancher la question sur l'attribution de contrats doctoraux aux étudiants non titulaires d'un master recherche.

Le PV est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

2. Approbation des décisions prises en Bureau

2.1. Utilisation du support budgétaire d'un contrat doctoral (CD, ex allocation MRE) pour effectuer des cofinancements avec le Laboratoire d'Excellence MEC (« Mécanique et Complexité ») et l'Institut Carnot STAR
=> Décision approuvée à l'unanimité des présents et représentés.

2.2. Demande de création d'une sixième spécialité intitulée « Génie Civil et Architecture »
=> Décision approuvée à l'unanimité des présents et représentés.

2.3. Mise en place de comités de suivi de thèse au sein des laboratoires et équipes rattachées
Conformément à la discussion ayant eu lieu en bureau, le directeur de l'ED propose l'envoi d'un courrier aux directeurs de laboratoires et représentants des équipes associées rappelant le rôle majeur des laboratoires dans le suivi annuel des doctorants.
=> Décision approuvée à l'unanimité moins une abstention.

3. Prix de thèse AMU 2011

Le directeur de l'ED propose aux membres du Conseil de remonter à la Présidence de l'AMU les trois candidatures de qualité et reçues dans les délais impartis par l'ED :

- François GUINOT (laboratoire LMA, thèse soutenue le 5/01/2011) ;
- Yohan JOLY (laboratoire IM2NP, thèse soutenue le 16/12/2011) ;
- Slawosz UZNANSKI (laboratoire IM2NP, thèse soutenue le 21/09/2011).

Un courrier justifiant ces choix sera rédigé par le directeur de l'ED et accompagnera l'envoi des dossiers à la Présidence (envoi le 28 juin 2012 au plus tard).

Pour l'an prochain, le Conseil de l'ED souhaite que l'AMU informe plus tôt les ED de l'appel à candidature de façon à ce que les unités de recherche aient le temps de diffuser l'information et que l'ED puisse organiser une réponse en bonne et due forme.

4. Attribution des contrats doctoraux 2012/2015

Avant l'étude des dossiers, le directeur de l'ED rappelle les critères de sélection des candidats :

- La qualité du candidat (classement, mention) ;
- La qualité du sujet, du directeur de thèse (antériorité dans l'attribution d'allocations, abandons) ;
- Le classement du binôme « candidat/sujet » par le laboratoire ;
- La « cible » cherchant à répartir équitablement les contrats doctoraux sur les différents laboratoires par rapport à leur « surface HDR » (effectif HDR du laboratoire sur l'effectif HDR total de l'ED, cf. annexe) et de l'antériorité (CD obtenus les années précédentes et éventuels déficits).

Ces critères sont ceux qui ont dicté la politique d'attribution des bourses depuis de nombreuses années.

Cette année, 10 contrats doctoraux ont été alloués à l'ED 353 et 26 candidatures ont été traitées par le secrétariat.

Il est également possible de présenter des candidats auprès de la Présidence de l'AMU qui dispose d'un volant de contrats doctoraux spécifiques (dont le nombre n'est pas connu). Aussi, il convient d'arrêter une liste complémentaire qui peut également être utile en cas de désistement de candidats classés en liste principale.

4.1. Examen des demandes de cofinancement avec le Labex MEC, l'Institut Carnot STAR et l'IRSN

4.1.1. CD ED/Labex MEC

La candidature de monsieur J.-F. LOUF est retenue sur le sujet « Couplage poro-élastique dans des branches biomimétiques : lien avec la mécano-perception des plantes » proposé par monsieur Yoël FORTERRÉ (IUSTI).

4.1.2. CD ED/IC STAR

La candidature de monsieur M.L. DIONG est retenue sur le sujet « Outils d'analyse statistique pour améliorer les performances d'instruments d'imagerie acoustique et hyperfréquence » proposé par monsieur Philippe LASAYGUES (LMA, ED 353) et Antoine ROUEFF (Institut Fresnel, ED 352). Philippe LASAYGUES sera le directeur de thèse.

4.1.3. CD cofinancé par l'IRSN

La candidature de monsieur K. VARRAL est retenue sur le sujet « Étude de l'écoulement de convection mixte d'un gaz à densité variable à travers une ouverture horizontale reliant deux

compartiments superposés et ventilés mécaniquement » proposé par monsieur Olivier VAUQUELIN (IUSTI). **Compte tenu du nombre décroissant de CD accordés, le Conseil propose de solliciter la Présidence de l'AMU pour la prise en charge de la seconde moitié du cofinancement.**

4.2. CD « ordinaires »

Un support de CD ayant été consommé pour les cofinancements Labex et IC STAR, 9 CD restent à être attribués par le Conseil de l'ED.

– **Liste principale issue du premier tour de concertation :**

A l'issue de l'examen de tous les dossiers des candidats, le directeur de l'ED propose, dans un premier temps, de ne pas tenir compte de la cible et d'attribuer un CD à chacun des 5 laboratoires de l'ED. Le Conseil se prononce, à l'unanimité, en faveur de cette proposition. Les candidats sélectionnés sont :

M.T. HO (IUSTI), A. DE RIVAS (IRPHE), Q.A. VU (LMA), R. OGUIC (M2P2), F. THIERRY (IM2NP)

– **Liste principale issue du deuxième tour de concertation :**

En tenant compte cette fois-ci de la cible, le Conseil de l'ED décide d'attribuer un CD supplémentaire aux laboratoires IUSTI, LMA et M2P2. Les candidats sélectionnés sont :

N. GIRAUD (IUSTI), C.-E. RAKOVEC (LMA), C. COLIN-BELLOT (M2P2)

– **Liste principale issue du troisième tour de concertation :**

Un seul CD restant à pourvoir, le directeur de l'ED propose de l'attribuer soit au LMA, soit à l'IRPHE. A l'issue d'une longue discussion et de deux tours de vote, le CD est attribué au LMA avec le candidat V. CLERC (LMA) et le Conseil décide de classer le candidat de l'IRPHE en première position sur la liste complémentaire.

– **Liste complémentaire :**

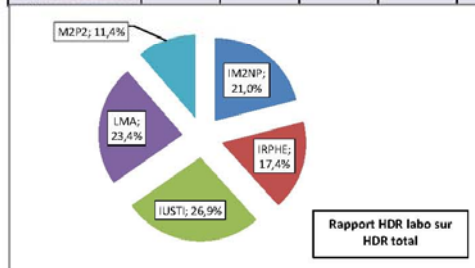
1. J. GUBSPUN (IRPHE)
2. M. SANKHARE (IM2NP)
3. L. CANTINI (M2P2)
4. A.C. MINTSA DO ANGO (IUSTI)
5. A. KRASNOBRIZHA (IRPHE)
6. I. GHORBEL (IM2NP)

Le directeur de l'ED propose de solliciter un contrat doctoral « Président » pour les candidats GUBSPUN, SANKHARE et CANTINI.

La séance est levée à 18h30.

ANNEXE : Cible 2012

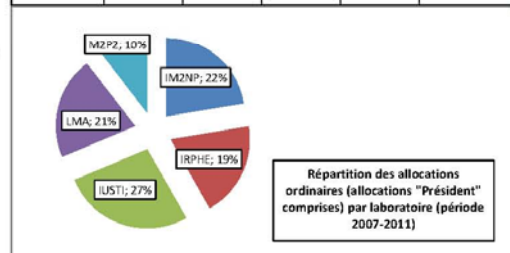
	IM2NP	IRPHE	IUSTI	LMA	M2P2	Total
Encadrants	71	40	78	56	35	280
HDR	35	29	45	39	19	167
HDR labo/encadrants labo (en %)	49%	73%	58%	70%	54%	60%
HDR labo/total HDR	21,0%	17,4%	26,9%	23,4%	11,4%	100,0%
(HDR labo/total HDR)x10 allocations	2,10	1,74	2,69	2,34	1,14	10



Allocataires ordinaires (Président compris)

Labo	2007	2008	2009	2010	2011	Total 2007-2011
IM2NP	3	3	4	4	1	15
IRPHE	1	4	2	4	2	13
IUSTI	4	3	3	3	5	18
LMA	4	3	2	1	4	14
M2P2	1	1	1	2	2	7
Total	13	14	12	14	14	67

Antériorité



	IRPHE	IUSTI	LMA	M2P2	IM2NP
X = Nombre théorique d'allocations sur la période 2007-2011	11,63	18,05	15,65	7,62	14,04
Y = Nombre d'allocations attribuées sur la période 2007-2011	13	18	14	7	15
Y-X = Bilan sur 2007-2011 (A)	1,37	-0,05	-1,65	-0,62	0,96
(HDR labo/total HDR)x10 allocations (B)	1,74	2,69	2,34	1,14	2,10
Cible (B-A)	0,37	2,75	3,98	1,76	1,14